

FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

2010-2013



NAGE AVEC PALMES

*Délégation permanente
Commission Nationale du Sport de Haut Niveau
du 2 juillet 2010*

1. FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS MARINS-.....	3
2. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2005-2008.....	4
2.1 Evolution du contexte international :	4
2.2 Résultats sportifs.....	4
2.3 Bilan de la filière	6
3. PROJET HAUT NIVEAU 2010-2013	7
3.1 Stratégie en matière d'accès à la pratique compétitive : Un rôle plus affirmée des clubs et des ligues régionales.	7
3.2 Stratégie en matière d'accès au sport de haut niveau : Des collaborations de travail plus étroites entre les clubs et la Direction Technique Nationale.....	7
3.3 Stratégie de préparation aux finales et podiums sur les compétitions de référence : Le Pôle France et les clubs Haut Niveau.....	8
4. COMPETITIONS DE REFERENCE ET OBJECTIFS	9
5. SPORTIFS.....	9
5.1 Identification des différents collectifs.....	9
5.2 Collectifs et catégorie d'âges.....	11
5.3 Critères d'inscription en liste et Quotas.....	11
5.4 Organisation du suivi socio professionnel	12
6. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE	13
6.1 Présentation générale.....	13
6.2 Opérateurs et encadrement	15
6.3 Conventions et Cahiers des charges.....	16
6.4 Cartographie des structures et des dispositifs	20
6.5 Collaboration avec la fédération Handisport.....	22
7. ENCADREMENT.....	22
7.1 Organigramme de la direction technique nationale.....	22
7.2 Formation continue des cadres.....	22
7.3 Productions et recherches récentes.....	22

ANNEXES

1. FICHE D'IDENTITE DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS MARINS-

Nom de l'association	Fédération Française d'Etudes et de sports sous marins	
Déclaration en préfecture	11 Octobre 1995	Marseille
Publication au journal officiel	18 Octobre 1955	
Reconnaissance d'utilité publique	NON	
Agrément du Ministère des sports	Oui	4 Octobre 2004
Délégation du Ministère des sports	Oui	15 Décembre 2008
Affiliation fédération internationale	Oui	Confédération mondiale des activités subaquatiques (CMAS)
Disciplines reconnues de haut niveau	Nage avec palmes spécialité piscine Nage avec palmes spécialité longue distance	

2. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2005-2008

2.1 Evolution du contexte international :

Réglementation, compétitions, technique, matériel, concurrence internationale- extrait Diagnostic partagé des filières d'accès au sport de haut niveau – juin 2008

Depuis 2006, la Fédération internationale a réintroduit la bi palmes au programme des compétitions en vue d'attirer de nouveaux sportifs vers cette discipline. Après un accueil plutôt rétif de la part des élus de la FFESSM qui y voyait une forme de retour en arrière, la France a décidé d'organiser à nouveau des compétitions régionales et du championnat de France sur ces épreuves qui entrent dans le calcul du rang mondial de la France ce qui risquait de la pénaliser par rapport aux autres nations.

Une autre évolution de la discipline au plan international est intervenue à travers l'organisation des épreuves qui se déroulent en piscine en même temps que celle de la longue distance, en milieu naturel. Si cette modification a permis de réduire les budgets des délégations nationales, elle semble s'être réalisée au détriment des épreuves de longue distance où la France obtient ses meilleurs résultats.

Indirectement, on observe un recentrage des meilleures nations sur les épreuves en piscine en raison notamment des nombreuses hésitations de la fédération internationale sur l'avenir et l'organisation des épreuves de longue distance. Après avoir organisé les championnats du monde 3 années consécutives, la CMAS rétablit, à partir de 2008, une alternance biannuelle entre les championnats du monde et les championnats d'Europe.

La communication tardive des calendriers des épreuves internationales et les changements de programme rendent d'ailleurs particulièrement complexes, en amont, l'organisation des compétitions nationales sélectives aux compétitions de référence et ce, dans un contexte où les lieux susceptibles d'accueillir ces championnats donnent souvent la priorité aux épreuves organisées par la Fédération française de natation.

Parallèlement à cette discipline cousine, l'apparition en nage avec palme de combinaisons particulièrement performantes, en terme de pénétration dans l'eau, a permis d'améliorer sensiblement les temps de base des nageurs au cours de cette olympiade.

Enfin, au niveau de la concurrence internationale, on observe au cours de cette olympiade une remarquable progression des chinoises alors que les pays de l'Est conservent leur suprématie chez les hommes. Certains pays sont en nette progression telle que l'Egypte ou la Grèce.

2.2 Résultats sportifs

2.2.1 Evolution du rang de la France de la Nage avec Palmes

Source : Enquête LOLF- janvier 2010

Nages avec palmes	Rang mondial	Compétitions de référence	Lieu
2010	6 ^{ème}	Championnat d'Europe piscine et longue distance	KAZAN
2009	11 ou 12 ^{ème}	Championnat du Monde piscine et longue distance	St PETERSBOURG
2008	4 ^{ème}	Championnat d'Europe piscine et longue distance	EGER
2007	5 ^{ème}	Championnat du Monde piscine et longue distance	BARI
2006	5 ^{ème}	Championnat du Monde piscine	TURIN
2005	2 ^{ème}	Championnat du Monde longue distance	LA CIOTAT

2.2.2 Principaux résultats sur les compétitions de référence :

Résultats sportifs des Équipes Nationales

		2005		2006		2007		2008		2009	
		Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
World Games	Or										
	Argent										
	Bronze									1	
	Finalistes										
	Autres*										
Championnats du Monde	Or					1					
	Argent	1				1					
	Bronze	1		1		2					
	Finalistes	1		3		3				8	7
	Autres*			2							
Championnats d'Europe	Or							1			
	Argent							1	2		
	Bronze	2						6	1		
	Finalistes	6									
	Autres*	4									

* Meilleure performance française

2.2.3 Principaux résultats dans les catégories Jeunes :

Résultats sportifs des Équipes Nationales Juniors

		2005		2006		2007		2008		2009	
		Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Championnats du Monde	Or	1						Colombie Pas de participation de la France			
	Argent		1								
	Bronze	1	1								
	Finalistes		1								
	Autres*		4								
Championnats d'Europe	Or									1	1
	Argent				2	2				1	
	Bronze			2	2		2			2	
	Finalistes			2	2	7	3				
	Autres*			1							

* Meilleure performance française

2.3 Bilan de la filière

LES POINTS POSITIFS	<ul style="list-style-type: none"> - La France s'est maintenue trois ans entre la 5^{ème} et la 6^{ème} place avec des résultats supérieurs en longue distance - La pratique de la piscine progresse chez les jeunes et les filles - Le niveau des espoirs progresse - Les inscrits en listes sont plus nombreux (de 34 à 47) - Les échanges internationaux augmentent - Création d'un collège des entraîneurs
LES POINTS FAIBLES	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats 2009 sont en chute (11^{ème} rang à St Petersburg) - La proportion de nageurs de compétition au regard du nombre de licenciés dans la fédération reste modeste - La médiatisation de la discipline est faible - Le pôle France ne remplit pas totalement ses objectifs. Une grande majorité des membres de l'équipe de France seniors s'entraînent en dehors du pôle France. - Les nageurs sont souvent seuls dans leur club, sans structures d'aide régionales - Manque de cadres d'état dans les régions <p>Faiblesse du résultat de 2009 (11^{ème} rang à St Petersburg)</p>

3. PROJET HAUT NIVEAU 2010-2013

3.1 Stratégie en matière d'accès à la pratique compétitive : Un rôle plus affirmée des clubs et des ligues régionales.

L'accès à la pratique compétitive passe par le renforcement des collaborations avec les clubs locaux et par un accompagnement renforcé de la structuration des politiques de développement des ligues régionales.

3.2 Stratégie en matière d'accès au sport de haut niveau : Des collaborations de travail plus étroites entre les clubs et la Direction Technique Nationale

Les difficultés des clubs formateurs dans l'accompagnement des jeunes talents corrélées aux contraintes de disponibilité des piscines ont poussé la Direction Technique Nationale (DTN) à développer des partenariats (conventions) et collaborations avec un certain nombre de clubs afin d'optimiser la détection et la préparation dès le plus jeune âge .

L'échéancier proposé par la DTN pour la période 2010-2013 est le suivant : 2 à 3 clubs sous convention en 2010 avec l'objectif de mailler le territoire national d'ici 2013 sur 6 régions principales (Ile de France, Aquitaine, Bretagne, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes et Normandie).

Ces clubs auront un rôle d'accès au sport de haut niveau sur un public jeune (liste espoirs principalement) avec comme objectif l'alimentation du pôle France et/ou des clubs Haut Niveau. Ces clubs seront appelés clubs formateurs.

En effet, les clubs formateurs devront permettre **aux meilleurs potentiels** (principalement issus de la natation) d'entrer plus précocement dans une dynamique de haut niveau.

Ce travail d'intégration anticipé aura pour objectif recherché l'élévation globale du niveau technique et physique des jeunes avant l'intégration dans les structures de haut niveau (pôle France et clubs haut niveau).

D'autres structures sont à l'étude (Centres régionaux fédéraux...) et pourront ainsi prendre un rôle dans cette étape d'accès au sport de haut niveau.

Enfin, dans le cadre d'une volonté affichée d'améliorer la formation des jeunes, la discipline nage ave palme a intégré le CIAA (Conseil interfédéral des sports aquatiques). Il a été créer également le Pass Compétition qui permet plusieurs plongées de découverte sans licences pour public extérieur.

3.3 Stratégie de préparation aux finales et podiums sur les compétitions de référence : Le Pôle France et les clubs Haut Niveau

L'évaluation de la filière 2005-2009 ayant mis en avant à la fois le manque de résultats du Pôle France d'Antibes dans son objectif de préparation des équipes de France aux grandes compétitions de référence mais également la place de plus en plus forte de quelques clubs sur le haut niveau, la stratégie de la direction technique nationale a donc évolué vers une **stratégie haut niveau partagée entre le pôle France implanté au CREPS PACA Site Antibes et les clubs Haut Niveau**, à savoir :

Le pôle France- CREPS PACA- Site Antibes :

Le **Pôle France** dans son nouveau positionnement devient le **centre ressource national du haut niveau en Nage avec Palmes** avec comme objectif majeur la préparation aux compétitions de référence et aux épreuves internationales (Liste haut niveau Jeune- Senior- Elite).

Le Pôle France évolue vers une organisation hybride avec un **groupe de sportifs permanents** et un **lieu de rassemblement de stages et de préparation des Equipes de France** à la fois pour les sportifs du pôle mais également pour les sportifs identifiés au sein des clubs labellisés Haut niveau par la DTN.

Le public accueilli dans le pôle France accueillera exclusivement les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau.

Par ailleurs, Le pôle France d'Antibes étant plus adapté à un public de lycéens mais moins à des sportifs post-bac ou à des sportifs de haut niveau installés dans une autre région et dont les situations personnelle et professionnelle empêchent toute inscription permanente au sein du pôle, il est donc convenu que le pôle France accueillera principalement des sportifs inscrits sur liste Jeune avec la présence de quelques sportifs inscrits en liste Elite- Seniors en réponse à des demandes individuelles.

Les clubs label Haut Niveau:

L'évolution majeure du projet haut niveau réside dans la labellisation de clubs Haut Niveau. Le positionnement de ces clubs (sous convention et répondant à un cahier des charges) marque la reconnaissance de l'efficacité du travail réalisé par ces clubs.

Une attention particulière a été portée sur la qualité de ces structures et à la diversité d'offres proposés (niveau d'encadrement, qualités des installations sportives, poursuite double projet, proximité CREPS...).

Comme évoqué plus haut, les sportif de haut niveau, licencié dans son club et ne souhaitant ou ne pouvant pas (situation d'emploi, projet de formation...) intégrer le pôle, pourra prétendre à des prestations de qualités au sein de clubs HN reconnus par la DTN et où ces sportifs sont licenciés.

Ainsi organisé, le projet haut niveau de la Direction Technique Nationale prend en compte la singularité des réponses à apporter aux sportifs de haut niveau.

IMPORTANT: Un club label haut niveau peut également être reconnu comme une structure régionale d'entraînement et de formation (niveau accès au sport de haut niveau). Ce sont la qualité des effectifs à l'intérieur du même club qui conditionne le double label éventuel.

Les autres structures reconnues de Haut Niveau :

D'autres structures, autres que les clubs, pourront prétendre à un label HN de la part de la DTN en fonction des besoins identifiés.

4. COMPETITIONS DE REFERENCE ET OBJECTIFS

COMPETITIONS DE REFERENCE SENIORS HOMMES/FEMMES				
	2010	2011	2012	2013
Compétitions	Championnat d'Europe	Championnat du monde	Championnat d'Europe	Championnat du monde et Word games
Résultats attendus	4 podiums	4 podiums	4 podiums	4 podiums

Autres objectifs attendus :

Augmentation du potentiel en finales A et B
50% des effectifs du pôle en équipes nationales

5. SPORTIFS

5.1 Identification des différents collectifs

NOM DU COLLECTIF : SENIORS HOMME PISCINE	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Annexe (Modalités de sélections EDF)
Age des sportifs	20 ans et plus
Effectif	8
Objectif sportif	Compétitions de référence seniors (CM et CE) en Individuel en relais

NOM DU COLLECTIF : SENIORS HOMME LONGUE DISTANCE	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Annexe (Modalités de sélections EDF)
Age des sportifs	20 ans et plus
Effectif	8
Objectif sportif	Compétitions de référence seniors (CM et CE) en Individuel en relais

NOM DU COLLECTIF : SENIORS FEMME PISCINE	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Annexe (Modalités de sélections EDF)
Age des sportifs	20 ans et plus
Effectif	8
Objectif sportif	Compétitions de référence seniors (CM et CE) en Individuel en relais

NOM DU COLLECTIF : SENIORS FEMME LONGUE DISTANCE	
Performance nécessaire pour intégrer le collectif	Annexe (Modalités de sélections EDF)
Age des sportifs	20 ans et plus
Effectif	8
Objectif sportif	Compétitions de référence seniors (CM et CE) en Individuel en relais

Autres collectifs :

- a. Juniors Homme piscine : 15-19 ans
- b. Juniors Femme Longue distance : 15-19 ans
- c. Collectifs espoirs : 14-16 ans

5.2 Collectifs et catégorie d'âges

AGE	CATEGORIE	COLLECTIF CONCERNE		FILIERE ACCES HAUT NIVEAU	
30 et +	SENIORS	ELITE ET SENIORS		POLE FRANCE	
29					
28					
27					
26					
25					
24					
23					
22					
21					
20	JUNIORS	JEUNE		POLE FRANCE	
19					
18					
17	CADETS	ESPOIRS			POLE FRANCE
16					
15					
14					
13					
12					

5.3 Critères d'inscription en liste et Quotas

	HAUT NIVEAU			ESPOIRS
	CRITERES -ELITE	Critères et quotas Equipes de France (ELITE + SENIORS)	Critères et quotas (FRANCE JEUNES)	CRITERES ET QUOTAS
NAGE AVEC PALMES	<i>INDIVIDUEL</i> CM=1* ou 1-3** CE = 1 ** <i>RELAIS</i> CM =1 ** CE= 1 **	<i>COLECTIFS EQUIPES DE FRANCE</i>	<i>EQUIPE DE FRANCE</i> (18 ans et plus)	16 19 ANS
EFFECTIFS		16	15	20
QUOTAS		40	30	30
%		40	50	66

** Si minimum 15 nations classées dans l'épreuve

*** Si minimum 25 nations classées dans l'épreuve

5.4 Organisation du suivi socio professionnel

5.4.1 Dispositif général de suivi

Le suivi socioprofessionnel est assuré par l'établissement d'accueil pour les sportifs du pôle d'Antibes CREPS

Au niveau fédéral il est assuré par les conseillers techniques dans les régions qui ont un Conseiller Technique Régional (CTR) et par la direction technique nationale pour les autres.

Le CTN PACA suit également les sportifs inscrits au pôle.

5.4.2 Contractualisation Sportif/Fédération

Il existe une Convention Individuelle « Sportif de haut niveau », signée entre le Président de la FFESSM, le DTN et le sportif inscrit sur la liste Ministérielle de haut niveau en toute catégorie confondue.

5.4.3 Les Aides Personnalisées

Les Aides personnalisées ministérielles :

1. Dispositif de complément pour manque à gagner et remplacement de salaire existent pour ceux qui ont une activité professionnelle,
2. Prime pour résultats dans les compétitions internationales (décision commission spécifique).
3. Aides sociales attribuées seulement à des sportifs dont les ressources justifient temporairement l'application d'une telle mesure.
4. Des remboursements de frais : ceux-ci doivent être réellement supportés par le sportif et liés à la pratique sportive. Ces frais doivent être justifiés par la présentation d'une facture détaillée acquittée par le sportif.

Les Aides fédérales :

5. Prise en charge des frais d'hébergement et de scolarité des sportifs au pôle France Cette participation est actuellement partagée à 75% par la fédération et à 25% par le comité régional d'origine du nageur
6. Participation à la prime pour résultats à hauteur d'un tiers du montant de la prime allouée.

6. PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

6.1 Présentation générale

Les nageurs débutent leur carrière en club, à travers les compétitions régionales et nationales. L'accès à ces compétitions est pour le moment ouvert directement aux clubs. Certaines régions commencent à sélectionner et organiser des équipes régionales. Il s'agit d'abord de généraliser ce dispositif pour éviter les disparités importantes de niveaux et de favoriser les échanges entre clubs et entraîneurs régionaux pour améliorer les résultats. Le financement d'origine régional est d'autre part conditionné à la représentation des nageurs de la région.

La création de **structures d'entraînement régionales et de formation** doit permettre une aide au développement de la pratique des compétitions ; de formes et de statuts souples, mais sous le contrôle d'un conventionnement, elles doivent être le lieu de rencontre des nageurs et des entraîneurs de la région. Ce dispositif ne remplace pas le travail du club mais le complète.

Quelques **conditions** souhaitables de création d'une structure d'entraînement régionale de formation :

- désir du comité régional de développer des activités de compétition
- présence de clubs pratiquant la nage avec palmes
- présence d'entraîneurs qualifiés connus et formés de la commission
- présence d'un cadre technique détaché auprès du comité régional
- possibilités matérielles potentielles (piscines)
- proximité de possibilités scolaires
-

La **forme statutaire** peut être variée :

- Comité régional
- Club fédéral
- Club universitaire

Et sur des **implantations diverses** :

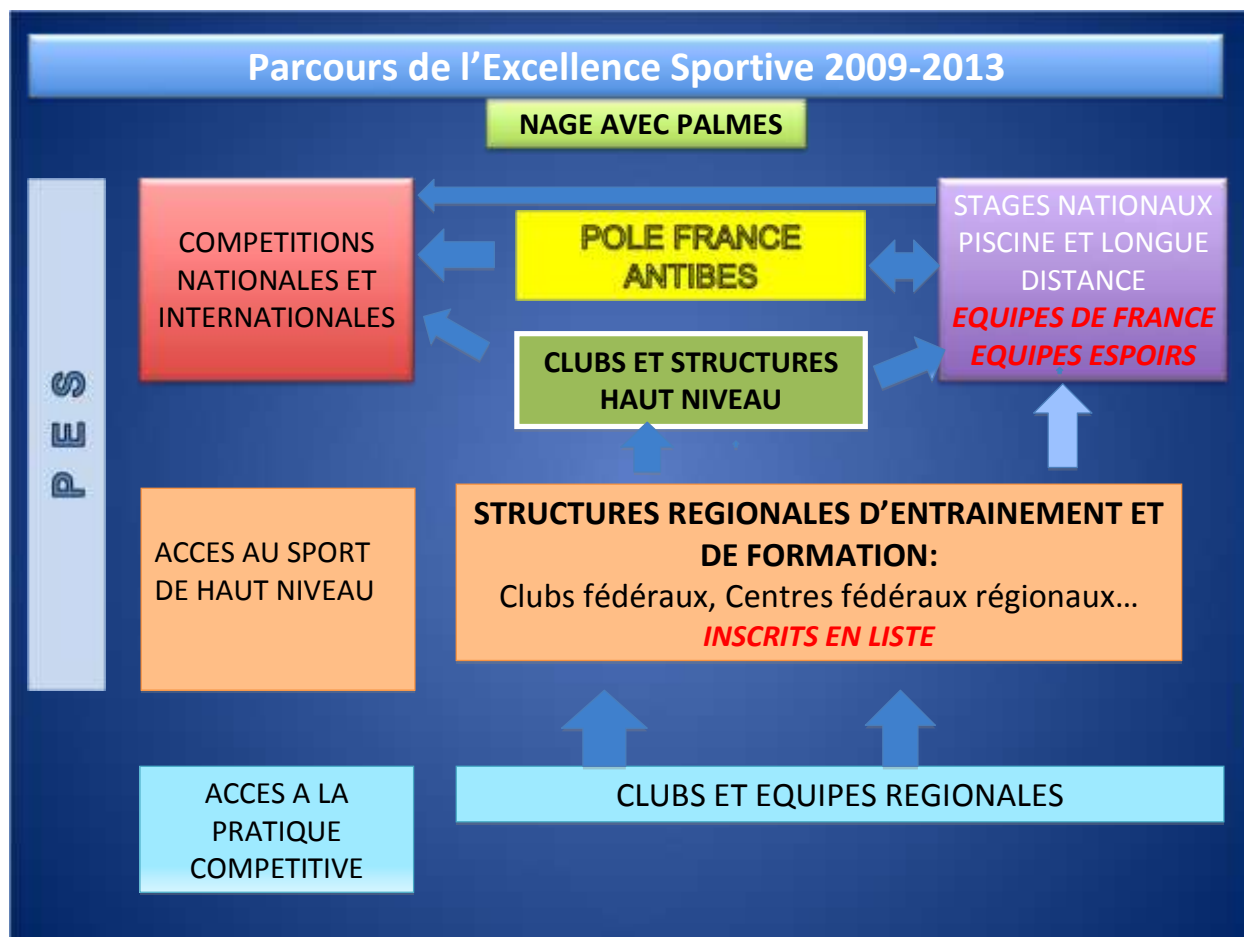
- CREPS
- Université (STAPS)
- Clubs...

Le **fonctionnement** de ces structures peut être **permanent ou temporaire** (stages et regroupements). Il s'agit d'offrir aux nageurs des possibilités que le club ne peut pas leur proposer dans ses activités habituelles.

Tous les nageurs inscrits en liste HN devraient avoir accès à une de ces structures.

La **suite du parcours** pour le nageur passe par des **regroupements et stages nationaux** de détection de sélection et de préparation aux compétitions nationales et internationales. Ces nageurs ont dès lors vocation à se retrouver au **pôle France** si leur situation personnelle (scolaire en particulier) le permet, **ou** de continuer leur carrière dans leur club que l'on peut qualifier dès lors du label **club de haut niveau**.

Le schéma des structures régionales (HN et Accès Haut Niveau) dont le pôle d'Antibes sera la tête de réseau, se présentera de la façon suivante :



Pour plus d'explications, se reporter au chapitre 3, projet haut niveau 2010-2013

6.2 Opérateurs et encadrement

6.2.1 Organigramme de la Nage avec Palmes

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	COMMISSION NATIONALE		
Directeur technique National. C.T.N.	Cadres Equipe de France	Cadres Equipe Technique	Vie de la CNNP
C.T.S.	Entraîneur National	Responsable .Technique .National. *	Communication Promotion Conception supports
Entraîneur Pôle	Coordinateur Longue distance *	RTN Adjoint * dossiers techniques préparation gestion logistique stages & déplacements	*
Secrétariat FFESSM Assistante DTN			Gestion du Site Internet
	Entraîneur National		Fit'palme
MEDECINS	Coordinateur Piscine *	Secrétaire Technique	*
Président de la Commission Médicale Fédérale		Secrétaire Administrative et Logistique	Matériel Compétition
Médecin du suivi des nageursd	Collectif des entraîneurs		Développement E.N.F.
Médecin des équipes de France	Des équipes	Responsables Nationaux Formation	E.NAP / bases de données
	entraîneurs des clubs	Responsable national des juges	Pôle Informatique
	1/ Ayant des nageurs en liste SHN	Responsable Nationale OFAG	Directeurs de Compétitions
	2/ Ayant des nageurs sélectionnés	Responsable National Filière Détection	
	en équipe de France	Responsable NAT Espoirs Nationaux	
	fonctionnement annualisé	Responsable NAT Filière Scolaire & Université.	
		Bureau des performances	
		Veille internationale & statistiques	
		Collège des entraîneurs & Colloques	*
	+ soutien aux SHN en fin de carrière pour intégrer le collectif		

6.2.2 Implication des conseillers techniques sportifs

Les conseillers techniques sportifs sont actuellement au nombre de 5 dans les régions suivantes : Aquitaine, Ile de France, Normandie, Midi Pyrénées, PACA

Ils sont impliqués dans toutes les activités fédérales et en particulier la formation technique plongée majoritaire en licenciés à la FFESSM

Pour la nage avec palmes ils s'impliqueront dans le cadre du PES au suivi administratif, scolaire et médical des nageurs haut niveau

De plus, leur **implication** dans le projet PES sera totale avec le suivi des structures associées du PES et notamment celles qui seront labellisées haut niveau par la DTN.

6.3 Conventions et Cahiers des charges

6.3.1 Convention

Conformément à l'instruction 09-°28 JS du 19 février 2009 relative à l'élaboration des PES, des conventions ayant vocation à organiser les relations entre les opérateurs du PES et la fédération (DTN) sont prévues.

Cependant, lors de la validation du PES par la délégation permanente de la CNSHN du 2 juillet 2010, aucune convention n'avait été encore formalisée.

Dès lors, la DTN s'engage à transmettre annuellement (avant le 1^{er} octobre), l'ensemble des structures ou dispositifs concernés (clubs, centres régionaux...) dès lors qu'ils ne sont pas portés directement par la fédération (au niveau national).

La DTN adressera les caractéristiques principales de la structure et la liste nominative des sportifs concernés.

6.3.2 Les cahiers des charges

Cf. pages suivantes

**« POLE France »
NAGE AVEC PALMES**

EFFECTIF	8 à 12 sportifs par centre dont 70 % inscrits en collectif Elite. Seniors ou France Jeunes.
NIVEAU DE RECRUTEMENT	National et Interrégional. International : Elite, Seniors et France Jeunes.
VOLUME D'ENTRAÎNEMENT	15 h minimum / semaine x 38 semaines. Séances quotidiennes dirigées individuellement et Entraînement collectif.
INSTALLATIONS SPORTIVES	Piscine et Plan d'eau, Sauna, bureau pour les entraîneurs, Salle de réunion, Matériel sportif spécifique.
VIE SCOLAIRE	Aménagement de l'emploi du temps. Convention individuelle entre les sportifs de Haut Niveau et le DTN : convention précisant les objectifs Sportifs et les objectifs scolaires, universitaires ou Professionnels.
HEBERGEMENT	En cas d'internat : 02 personnes maximum par chambre.
MEDICAL ET PARAMEDICAL	Suivi médical au sein de la structure. Suivi préventif et traumatique. Le médecin fédéral reste en contact avec le service médical de la structure.
COORDINATION	Le cadre technique affecté sur le centre est responsable de la coordination. Il est plus spécialement chargé d'organiser les réunions entre les différents intervenants au niveau de l'entraînement et de la formation. Il en assure le suivi quotidien.
RESPONSABLE DE L'ENTRAÎNEMENT	Cadre Technique à missions nationales ou Enseignant détaché sur le centre.
QUALIFICATION	Professeur de sport, BEES 2°, BEESAN DE et DES natation de compétition
SUIVI SOCIAL	Cadre de la DTN (Temps partiel).
FORMATION DE CADRES	Perfectionnement des entraîneurs de Haut Niveau, stages fédéraux de formation des cadres techniques.
SUIVI TECHNIQUE	Le suivi sera assuré par la DTN.
BILAN	Un bilan annuel sera transmis au DTN.

CLUBS HN ET STRUCTURES HN

	ITEMS	Indicateurs & objectifs
Positionnement au sein du PES	Objectif général : → préparation aux compétitions de référence.	Participation aux compétitions de référence Membres équipes de France
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu	Collectifs équipe de France Résultats compétitions internationale: podium CM, CE et Word Games
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	Président & entraîneur du club Comité régional Coordination par CTS
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	Entraîneur de club diplômé (Etat ou Fédéral)
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportifs de recrutement, ...	Groupe d'entraînement de haut niveau composé d'au moins 2 athlètes remplissant les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - sportifs listés - sportifs sélectionnés dans les collectifs Equipe de France
Éléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Piscine et plan d'eau, Sauna, bureau pour les entraîneurs, Salle de réunion, Matériel sportif spécifique
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	15 h minimum / semaine x 38 semaines.
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	CTS
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	Suivi médical réglementaire des sportifs listés.
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques → responsables, organisation, volume, ...	Organisation interne au club

STRUCTURES REGIONALES D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION

	ITEMS	Indicateurs & objectifs
Positionnement au sein du PES	Objectif général : → accès au haut niveau	Accès au haut niveau et préparation à l'intégration d'un pôle France
	Indicateurs de résultats → niveau sportif attendu à l'issue de la formation sportive au sein de la structure.	Accéder au pôle France ou club label HN collectifs équipe de France Espoirs Résultats aux compétitions nationales de la filière compétition (critériums nationaux, championnats de zones, championnats régionaux...)
	Coordonnateur : → statut, tutelle, ...	L'entraîneur de la structure assure la coordination. Sont concernés, les clubs, les centres régionaux et toutes structures sous convention avec la DTN
	Encadrement → qualification, conditions d'intervention, ...	Entraîneur de club diplômé (Etat ou Fédéral)
	Population → nombre de sportifs minimum et maximum, qualité, critères sportifs de recrutement, ...	Groupe d'entraînement composé d'au moins 5 athlètes. Sportifs issus de la Détection régionale et nationale
Eléments du fonctionnement sportif	Installations → spécifiques, générales, récupération, disponibilité, ...	Piscine avec créneaux disponibles suffisants, matériel sportif spécifique
	Volume d'entraînement → nombre d'heures par semaine, nombre de semaines, ...	8 à 12 heures par semaine (Centre régionaux + Club)
Suivi des sportifs	Mise en œuvre du double projet → responsable, organisation, ...	L'entraîneur du Centre d'Entraînement
	Mise en œuvre du suivi médical réglementaire → responsable, organisation, ...	SMR des sportifs listés
	Offre de soins paramédicaux, médicaux et psychologiques → responsables, organisation, volume, ...	Organisation interne au club ou au centre d'entraînement

6.4 Cartographie des structures et des dispositifs

Structures déjà existantes ou à venir :

POSITIONNEMENT AU SEIN DU PES	REGION ADMINISTRATIVE	REGION FEDERALE DELEGUEE	STRUCTURE D'ACCEUIL	VILLE STRUCTURE D'ACCEUIL	DEPARTEMENT STRUCTURE D'ACCUEIL	SUIVI CONSEILLER TECHNIQUE SPORTIF
PREPARATION AUX FINALES ET PODIUMS SUR LES COMPETITIONS DE REFERENCE: CLUBS, DISPOITIFS ET AUTRES SRTUCTURES HAUT NIVEAU (SOUS CONVETION)	PACA	REGION PROVENCE-	Club Aix Natation	Aix en Pce	Bouche du Rhône	OUI
		REGION COTE D'AZUR	POLE France CREPS	ANTIBES	VAR	
	RHONE ALPES	INTERREGION - RHONE ALPE BOURGOGNE AUVERGNE	CLUB LES MARSOUINS DE VALENCE	VALENCE	DROME	NON
	CENTRE	REGION CENTRE	CLUB TOURS	TOURS	INDRE ET LOIRE	NON
	LORRAINE	REGION EST	CLUB UCKANGE EVOLUTION PALMES	UCKANGE	MOSELLE	NON
	NORD PAS DE CALAIS	REGION NORD	PLONGEE CLUB DOUAI	DOUAI	NORD	NON
ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU: STRUCTURES REGIONALES D'ENTRAINEMENT ET DE FORMATION (CLUBS, CENTRES REGIONAUX...)	AQUITAINE	INTERREGION ATLANTIQUE SUD	Université STAPS	BORDEAUX	GIRONDE	OUI
	ILE DE FRANCE	INTERREGION- ILE DE FRANCE PICARDIE	CLUB OU INSEP	Non déterminé	Non déterminé	OUI
	HAUTE-NORMANDIE	LIGUE PAYS NORMAND	CLUB SPORTIF GRAVENCHONNAIS	NOTRE DAME DE GRAVENCHON	SEINE MARITIME	OUI
	BRETAGNE	REGION BRETAGNE PAYS DE LOIRE	CENTRE REGIONAL ENTRAINEMENT BPL	Non déterminé	Non déterminé	OUI
	MIDI PYRENEES	INTERREGION - LANGUEDOC MIDI PYRENEES	CREPS OU CLUB	Non déterminé	Non déterminé	OUI
???	NELLE CALEDONIE	NOUVELLE CALEDONIE	COMITE REGIONAL	Non déterminé	Non déterminé	OUI ?
???	MARTINIQUE	MARTINIQUE	DDJS	Non déterminé	Non déterminé	NON

CARTOGRAPHIE DES STRUCTURES REGIONALES ET /OU DES CLUBS LABELISES



Cf. en annexe la répartition/ structures PES de sportifs inscrits sur les listes ministérielles

6.5 Collaboration avec la fédération Handisport

Discussion en cours pour la participation des nageurs handicapés à des compétitions nage avec palmes comme cela se pratique dans la plongée technique et dans l'apnée.

7. ENCADREMENT

7.1 Organigramme de la direction technique nationale

Cf. point 6.2.1 dans chapitre 6.2 « Opérateurs et encadrement »

7.2 Formation continue des cadres

Réunion plénière annuelle : Elle réunit les clubs les entraîneurs et les juges. Elle se place en début de saison et travaille sur la saison à venir.

Le **collège des instructeurs nationaux** : De création nouvelle, il a pour mission de travailler à l'amélioration des formations, de l'entraînement des nageurs Depuis cette année est apparue une publication technique palme info rendant compte des travaux du collège.

Le site de la commission : Il est utilisé pour toute information concernant les activités de la commission. Toutes les circulaires organisant les compétitions et les formations y sont publiées ainsi que les résultats nationaux et internationaux.

Il classe les clubs en fonction des résultats de leurs nageurs.

Il est également l'outil unique des inscriptions en ligne aux compétitions

Dans le cadre du développement des actions régionales proposées par le PES, il est souhaitable qu'y apparaisse des informations régionales (sélections, compétitions spécifiques, structures d'entraînement...)

La réunion de « debriefing » annuelle : Elle clôt la saison sportive avant la nouvelle saison.

Les filières fédérales vont devoir s'adapter aux nouveaux brevets d'état. L'arrêté instituant les **DE et DES** permet l'obtention d'un CS entraînement natation sportive pour les entraîneurs fédéraux nage avec palmes.

7.3 Productions et recherches récentes

CASTEL : Mesures biométriques dans le cadre de la détection

BIDAULT : outil de simulation pour l'amélioration de la performance en nage avec palmes (Rennes 2)

ANNEXES

44 sportifs sur les listes ministérielles (Haut niveau et espoirs) au 1^{er} juillet 2010.

	Elites / Seniors		Jeunes	Reconversions	Espoirs	Partenaires Entrainement
Nb sportifs TOTAL	0	16	15	0	13	0

Nom	Prénom	Fédération	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date de fin de droits	Discipline	Club	Dpt
ALLEAUME	LUCIE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/07/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
ANCEL	RAPHAËL	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/08/1988	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
ARSENE	MARION	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	11/01/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
AZE	CORALINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	13/12/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
BASTARD	LENA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	06/03/1992	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PALMES EN CORNOUAILLE	029
BERGERON	MAXIME	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/07/1986	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	SUBAQUATIQUE LORIENTAIS	056
BOURON	CAMILLE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	23/03/1990	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	SPONDYLE CLUB	006
CHAUVIN	ALEXIS	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	06/05/1992	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	LES MARSOUINS DE VALENCE	026
CHEVALIER	Amaury	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	06/01/1992	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	CERCLE P.BERT NATATION RENNES	035
COCHOU	NICOLAS	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	02/12/1985	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB SUBAQUATIQUE LORIENTAIS	056
COURTOT	PIERRE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	05/08/1993	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
COVILI	SÉBASTIEN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	28/03/1990	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	SPONDYLE ANTIBES	006
DELIZE	MARION	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	03/04/1990	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB CIOTADEN	013
DOISY	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	19/08/1991	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013

DUBOS	CHARLINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	12/01/1991	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON	076
DUMONTIER	ALISON	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/03/1993	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
ELENA	CINDY	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	16/05/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	LES MARSOUINS DE VALENCE	026
FANTONI	AURÉLIA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	25/07/1990	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
FOUGASSE	ARNAUD	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	12/01/1989	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CIOTADEN	013
GROSJEAN	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	02/02/1989	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PARIS PALMES OLYMPIQUE	075
HAMELIN	BENJAMIN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	23/02/1991	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CS GRAVENCHON ST JACQUES	076
HAVET	LAURALIE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	11/03/1994	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PLONGÉE CLUB DE DOUAI	059
HEITZ	CAMILLE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	19/03/1986	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB TOULOUSE OLYMPIQUE PALMES	031
JORQUERA	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	03/08/1993	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX EN PROVENCE NATIATION	013
KAMOIZAN	Raphaël	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	27/02/1989	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
LAHAYE	FLORIAN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/05/1987	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.LORIENTAIS	056
LASSEAUX	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	14/11/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	NEPTUNE CLUB VANNETAIS	056
LEBLOND	Katie	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	02/01/1995	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
LEBOHEC	JÉRÉMY	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/02/1992	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
LECOMTE	LAURA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	10/04/1988	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	PARIS PALMES OLYMPIQUE	075
MALERIAT	GUILLAUME	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	04/10/1991	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE ÉVOLUTION PALMES	057
MARGE	FLORENCE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/05/1976	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CENTRE ACTIVITÉ SUBAQUATIQUE DE VERSAILLES	078
MORICE	ERVEN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	22/09/1972	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB SUBAQUATIQUE LORIENTAIS	056
MUIA	THOMAS	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	05/01/1993	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE ÉVOLUTION PALMES	057
NOIR	ALEXANDRE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	15/07/1994	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013
NOIR	KARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	05/02/1993	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013
PASQUALOTTI	LEA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	30/12/1987	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CHERBOURG NATATION PLONGÉE	050

SAINT JOURS	LISA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	03/07/1982	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	TOULOUSE OLYMPIQUE PALMES	031
SEBIRE	JULIEN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/01/1983	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CNHC	078
SERY	JEANNE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	15/10/1995	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX EN PROVENCE NATATION	013
SOBIES	LORENE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/07/1994	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
TIRBISCH	KEVIN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	16/03/1994	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
TIRBISCH	LÉA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	18/05/1991	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE ÉVOLUTION PALMES	057
WERBROUCK	Florian	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	23/07/1990	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PARIS PALMES OLYMPIQUE	075

ORIGINE CLUBS DES SPORTIFS LISTÉS

Nom	Prénom	Fédération	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date de fin de droits	Discipline	Club	Dpt
SERY	JEANNE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	15/10/1995	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013
DOISY	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	19/08/1991	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013
JORQUERA	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	03/08/1993	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013
NOIR	ALEXANDRE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	15/07/1994	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013
NOIR	KARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	05/02/1993	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	AIX NATATION	013
DUBOS	CHARLINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	12/01/1991	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
ALLEAUME	LUCIE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/07/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
ANCEL	RAPHAËL	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/08/1988	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
ARSENE	MARION	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	11/01/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
AZE	CORALINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	13/12/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076

DUMONTIER	ALISON	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/03/1993	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
LEBLOND	Katie	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	02/01/1995	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
LEBOHEC	JÉRÉMY	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/02/1992	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
HAMELIN	BENJAMIN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	23/02/1991	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	C.S.GRAVENCHON ST JACQUES	076
MARGE	FLORENCE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	24/05/1976	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CENTRE ACTIVITÉ SUBAQUATIQUE DE VERSAILLES	078
CHEVALIER	Amaury	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	06/01/1992	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	CERCLE P.BERT NATATION RENNES	035
PASQUALOTTI	LEA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	30/12/1987	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CHERBOURG NATATION PLONGÉE	050
FOUGASSE	ARNAUD	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	12/01/1989	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CIOTADEN	013
DELIZE	MARION	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	03/04/1990	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	CIOTADEN	013
LAHAYE	FLORIAN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/05/1987	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB SUBAQUATIQUE LORIENTAIS	056
COCHOU	NICOLAS	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	02/12/1985	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB SUBAQUATIQUE LORIENTAIS	056
MORICE	ERVEN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	22/09/1972	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB SUBAQUATIQUE LORIENTAIS	056
BERGERON	MAXIME	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/07/1986	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB SUBAQUATIQUE LORIENTAIS	056
HEITZ	CAMILLE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	19/03/1986	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CLUB TOULOUSE OLYMPIQUE PALMES	031
SEBIRE	JULIEN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/01/1983	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	CNHC	078
CHAUVIN	ALEXIS	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	06/05/1992	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	LES MARSOUINS DE VALENCE	026
ELENA	CINDY	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	16/05/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	LES MARSOUINS DE VALENCE	026
LASSEAUX	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	14/11/1992	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	NEPTUNE CLUB VANNETAIS	056
BASTARD	LENA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	06/03/1992	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PALMES EN CORNOUAILLE	029

GROSJEAN	MARINE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	02/02/1989	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PARIS PALMES OLYMPIQUE	075
LECOMTE	LAURA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	10/04/1988	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	PARIS PALMES OLYMPIQUE	075
WERBROUCK	Florian	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	23/07/1990	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PARIS PALMES OLYMPIQUE	075
HAVET	LAURALIE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	11/03/1994	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	PLONGÉE CLUB DE DOUAI	059
COVILI	SÉBASTIEN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	28/03/1990	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	SPONDYLE ANTIBES	006
BOURON	CAMILLE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	23/03/1990	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	SPONDYLE ANTIBES	006
SAINT JOURS	LISA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	03/07/1982	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	TOULOUSE OLYMPIQUE PALMES	031
COURTOT	PIERRE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	05/08/1993	M	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
FANTONI	AURÉLIA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	25/07/1990	F	Espoir	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
SOBIES	LORENE	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	07/07/1994	F	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
TIRBISCH	KEVIN	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	16/03/1994	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE EVOLUTION PALMES	057
KAMOIZAN	Raphaël	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	27/02/1989	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE ÉVOLUTION PALMES	057
MALERIAT	GUILLAUME	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	04/10/1991	M	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE ÉVOLUTION PALMES	057
MUIA	THOMAS	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	05/01/1993	M	Jeune	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE ÉVOLUTION PALMES	057
TIRBISCH	LÉA	ETUDE ET SPORTS SOUS MARINS	18/05/1991	F	Senior	31/10/2010	Nage avec palmes	UCKANGE ÉVOLUTION PALMES	057

MODALITES DE SELECTIONS EQUIPES DE FRANCE

Mise en place d'un Comité de Sélection : Un Comité de Sélection composé du Président de la CNNP, du D.T.N. de la FFESSM, du R.T.N. NAP, de l'entraîneur national Piscine et de l'entraîneur national Longue Distance est mis en place. Ce Comité a vocation d'établir les sélections pour les Equipes de France lors des Championnats d'Europe ou du Monde de la discipline. Les décisions du Comité de Sélection sont sans appel. Les sélections seront, obligatoirement, ratifiées par le D.T.N.

1/ PISCINE

A. EPREUVES INDIVIDUELLES

L'ensemble des temps « minimas » sera à réaliser lors des compétitions de référence déterminées annuellement par la CNNP.

Lors de compétitions internationales, le nombre maximal de nageurs engagés par course est de deux et une équipe par relais.

La grille de temps annuelle servira de référence pour la réalisation des minimas. Les N1 et N2 sont calculés d'après les temps des places du Championnat du Monde précédent : N1 = 8^e place – N2 = 12^e **ou** 11^e place. Dans le cas où les temps réalisés au Championnat sont moins bons que la grille en vigueur, ce sont ceux-ci que nous gardons. Pour les épreuves en immersion, un ajustement, du fait du nombre de participants, est possible.

- NIVEAU 1 :

Pour ce niveau, le nageur se qualifie s'il réalise le minima sur une seule course selon la grille de temps annexée au présent règlement.

- NIVEAU 2 :

Pour ce niveau, le nageur pourra être qualifié, par le Comité de sélection, s'il réalise **un** minima sur au moins une course selon la grille de temps annexée au présent règlement. Le Comité de Sélection tiendra compte que les performances réalisées, par ce nageur, doivent lui permettre de nager effectivement 2 courses en championnat international. De plus, il sera tenu compte de l'évolution chronométrique du nageur sur l'ensemble de la saison et sur les différentes distances.

Les entraîneurs des clubs concernés resteront en contact avec le coordonnateur des équipes de France (M. KICHEV) pour construire le programme du nageur et sa préparation. Il est à noter que l'athlète concerné pourrait ne pas être retenu si cette clause n'était pas respectée par le club.

Après la dernière compétition de référence, le programme définitif sera établi.

La sélection définitive sera établie par le Comité de Sélection, après propositions de l'entraîneur national « piscine ».

B. EPREUVES DE RELAIS

1. SENIORS

Un plan sur 3 ans est mis en place pour les relais, jusqu'au Championnat du Monde 2013. L'objectif étant d'avoir un relais médaillé par sexe aux Championnats du Monde Seniors 2013. Un entraîneur chargé uniquement des relais sera nommé, par la CNNP, pour assurer le suivi annuel et l'encadrement lors des championnats internationaux.

* Un groupe de 6 nageurs et 6 nageuses, capables de nager effectivement les 2 distances en championnat international sera constitué en début de saison 2011, sur proposition de l'entraîneur responsable des relais.

* Un objectif de temps personnel et annuel sera fixé à chaque nageur. Ce temps sera à réaliser en course individuelle, lors des compétitions de référence, au cours de la saison et avant la date limite des sélections.

* Si un nageur ne réalise pas le temps demandé lors de la saison, il sera enlevé du groupe et remplacé, sur proposition de l'entraîneur chargé des relais, par un nouveau nageur.

* Ces groupes de nageurs (Hommes et Femmes) seront invités à chaque stage organisé par la CNNP pour renforcer la cohésion et la spécificité des relais.

* Chaque année les 4 premiers du groupe, par distance et ayant réalisés les objectifs, seront sélectionnés pour nager effectivement lors du Championnat International.

2. JUNIORS

Pour les relais, ceux-ci seront engagés en fonction de la grille de temps « relais ». La référence de la grille de temps est la 6e place pour entrer en finale. Un relais sera sélectionné si le cumul des temps des 4 meilleurs nageurs est égal au N1 relais. Un nageur sélectionné uniquement pour le ou les relais nagera en individuel que sur décision du Comité de Sélection. L'ordre de chaque équipe de relais restant à l'entière appréciation des entraîneurs des équipes de FRANCE.

2/ LONGUE DISTANCE

La sélection se fera suite au suivi longitudinal organisée spécifiquement par la C.N.N.P. Les nageurs seront classés sur l'ensemble de 2 tests.

1 ^{er}	2 ^{eme}	3 ^{eme}	4 ^{eme}	5 ^{eme}	6 ^{eme}	7 ^{eme}	8 ^{eme}	9 ^{eme}	10 ^{eme}	11 ^{eme}	12 ^{eme}
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
point											

Pour être sélectionnables, les nageurs et nageuses devront respecter les critères

A, B:

Les **8 premiers nageurs** classés par catégories et par sexe pourront être sélectionnables lors de l'épreuve de sélection définitive.

La sélection définitive des nageurs en équipe de France pour les épreuves individuelles du 6 kms et du 20 kms s'effectuera lors du championnat de France .

Sélection des relais 4 X 3000m : (à une date déterminée par la CNNP)

Une course de sélection sur 3000 m sera mise en place par la CNNP. Les modalités seront précisées dans le règlement spécifique de l'épreuve.

A/ Test de référence sur 2000 m : coefficient 1

Les nageurs voulant entrer dans le processus de sélection pour l'équipe de France de Longue Distance devront effectuer un 2000 mètres nagé en piscine avant le 15 février 2011. Cette performance sur 2000 m pourra être réalisée lors d'une compétition ou lors d'un entraînement, mais elle devra être rentrée sur winpalme et enregistrée sur e-nap. Dans le cas d'une réalisation lors d'un entraînement, le protocole devra indiquer la présence effective de 2 chronométreurs officiels appartenant à deux clubs différents et du R.T.R. de la région du nageur.

Au 25 février, un classement hommes & dames sera envoyé au CRNAP avec l'attribution des points de chaque nageur.

B/ Temps de référence sur 1500 m : coefficient 1

Le meilleur temps sur 1500 SF sera pris en compte comme critère n°2 ; ce temps devra être réalisé lors d'une compétition officielle dont le protocole aura été pris en compte par e-nap et ceci depuis le début de l'année sportive et **jusqu'au 15 mai 2011**. La recherche de la performance, l'attribution des points et le classement seront réalisés directement par la CNNP.

Au (**voir date Championnat de France**), un classement hommes & dames sera envoyé au CRNAP avec l'attribution des points de chaque nageur sur les critères A & B.

C/ Sélection définitive

La sélection définitive sera établie par le Comité de sélection, après propositions de l'entraîneur national « longue distance ».

Sélection du 6000m :

Les nageurs et les nageuses ayant répondu aux critères seront sélectionnés s'ils prennent les 2 premières places au classement général.

Sélection du 20 000m :

Les nageurs et les nageuses ayant répondu aux critères seront sélectionnés s'ils prennent la première place au classement général. Un deuxième pourra être retenu par le comité de sélection.

Sélection des relais 4 X 3000m :

Les nageurs et les nageuses ayant répondu aux critères pourront être sélectionnés s'ils prennent les 4 premières places au classement général du 3000 m.

Il est à noter que l'ordre de chaque équipe de relais lors du championnat international restant à l'entière appréciation des entraîneurs des équipes de FRANCE.

3/ Divers

Conformément à l'article 19 du règlement médical de la FFESSM : « En outre, en cas de refus ou la négligence d'un sportif de se soumettre à la surveillance médicale obligatoire liée à son statut, le médecin coordonnateur du suivi médical en informe le Président de la Fédération ; Ce dernier suspend la participation du sportif aux compétitions sportives organisées ou autorisées par ladite fédération jusqu'à la régularisation de sa situation ».

Conformément à la décision du D.T.N. de la FFESSM « En outre, en cas de refus ou la négligence d'un sportif de se soumettre au suivi longitudinal de l'entraînement (carnet d'entraînement lors des stages et Championnat International, retour mensuel d'entraînement, tests de suivi ; Ce dernier suspend la participation du sportif aux compétitions sportives organisées ou autorisées par ladite fédération jusqu'à la régularisation de sa situation ». Ces dispositions concernent en premier lieu les nageurs inscrits sur les listes S.H.N. ainsi que les nageurs à partir de leur sélection.

A partir de 2011 un suivi des entraînements sera obligatoire pour les nageurs inscrits sur les listes SHN. Ce fichier informatique, simple, sera à envoyer mensuellement aux entraîneurs nationaux. Lors des stages de regroupement nationaux ou lors des stages de préparation, chaque nageur devra, obligatoirement déposer son carnet d'entraînement à l'encadrement présent.

Un système de prime aux résultats pour les 6 premiers individuels, et 3 premiers par équipe, de chaque course aux Championnats d'Europe ou du Monde est mis en place à partir de 2011.